

# alparc 2014

rapport d'activités



alpenkonvention · convention alpine  
convenzione delle alpi · alpska konvencija



# Sommaire

	Introduction .....	3
	ALPARC et la Convention Alpine .....	4
	Communication et services aux espaces protégés	5
	Coordination et développement de projets internationaux .....	8
	Pourquoi ALPARC ? .....	13
	Perspectives .....	15
	Organisation du réseau .....	16
	Gestion et finances .....	18





## ALPARC 2014 - les bases pour l'avenir

L'année 2014 a permis à ALPARC de positionner l'association et ses activités à plusieurs niveaux et pour les années à venir. Une consultation de nombreux espaces protégés a permis de discuter avec eux les priorités de travail des prochaines années, les projets à élaborer ensemble et l'orientation générale à donner à la promotion des espaces protégés de l'Arc alpin. Deux réunions du Conseil d'administration ont également traité ces questions importantes pour l'avenir de l'association. Les résultats de ces consultations sont résumés dans les chapitres « Projets internationaux » et « Pourquoi ALPARC ? » de ce rapport d'activités.

Plusieurs workshops et rencontres ont permis un échange renouvelé entre les gestionnaires d'espaces protégés, notamment le workshop en Italie (Grand Paradis) concernant le Monitoring de la biodiversité, qui pourrait être la base pour un futur concept d'observatoire de la biodiversité des parcs alpins, et le workshop en Autriche (Gesäuse) traitant la situation de la faune sauvage et des habitats connectés dans les Alpes. La rencontre des responsables de la communication a permis, à côté d'un échange sur les questions d'éducation à l'environnement montagnard, de continuer sur l'élaboration de nouveaux projets communs dans ce domaine.

Le projet Espace Alpin « greenAlps », pour lequel ALPARC a assuré le rôle de chef de file, a également permis un échange intense avec de nombreux gestionnaires d'espaces protégés et l'élaboration de recommandations politiques et pratiques en lien avec la gestion des aires protégées. L'article dédié au projet greenAlps en résume les résultats.

**Trois projets d'envergure ont été élaborés pendant cette année afin de structurer l'action d'ALPARC autour des axes thématiques que l'Assemblée générale avait décidés dès 2013 :**

- Axe 1 - Biodiversité et connectivité écologique : projet « Life Belt Alps »
- Axe 2 - Développement régional et qualité de vie : projet « Alps Innovation »
- Axe 3 - Communication et éducation à l'environnement montagnard : projet « Youth on the top »

Vous trouverez dans ce rapport des informations concernant ces projets ainsi que les autres activités inscrites sous ces axes thématiques.

Ces différentes thématiques s'appuient sur les concepts reconnus sur le plan européen et mondial de gestion moderne de l'environnement. Ces priorités de travail décidées par les membres d'ALPARC contribuent à faire face à des phénomènes transversaux d'importance globale, comme le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la transition vers un développement économiquement, écologiquement et socialement plus durable et la perte de contact des populations, et surtout des plus jeunes, avec le milieu naturel, notamment montagnard.

ALPARC a essayé, avec l'élaboration de projets concrets autour de ces thématiques, de créer les bases pour le travail durant les années à venir et d'assurer une coopération continue entre les gestionnaires d'espaces protégés alpins. Les projets s'orientent vers le travail pratique des gestionnaires et leur contribution à la réalisation des objectifs de la Convention alpine. La France a initié ce réseau il y a maintenant 20 ans et l'a soutenu depuis dans le but de contribuer concrètement à la mise en œuvre de la Convention alpine. La présidence allemande actuelle de la Convention alpine a déjà exprimé sa volonté de coopérer étroitement avec ALPARC pendant sa présidence 2015-2016.

Guido Plassmann, Directeur

# ALPARC et la Convention alpine

ALPARC garde sa vocation de contribuer concrètement à l'application de la Convention alpine par différents biais. Différentes actions ont été menées en 2014, notamment en matière de communication. Ainsi, une plus grande visibilité de la Convention alpine a été suggérée aux espaces protégés membres d'ALPARC. Le Secrétariat permanent de la Convention alpine a, quant à lui, actualisé les informations sur ALPARC dans ses différents outils de communication.

Des contributions diverses ont été réalisées dans le cadre de mises en contact entre les espaces protégés et l'équipe du Secrétariat permanent de la Convention alpine, par exemple : la recherche de documents ou de photos, des contributions thématiques dans le cadre de la mise en place d'un plan d'action pour la stratégie macro-régionale et la présentation de la Convention à plusieurs rencontres ALPARC.

Le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe ont été présents lors de l'Assemblée générale d'ALPARC en janvier 2014 et de la compétition Danilo Re. Le Secrétaire général a également activement participé au workshop sur les espèces sauvages et les habitats connectés en décembre 2014 dans le Parc national de Gesäuse en Autriche.

Cette coopération basée à la fois sur la vocation même d'ALPARC, sur une longue tradition et sur le Mémorandum de Coopération entre les deux structures a été renforcée durant l'année 2014 et a permis de coordonner davantage certaines actions en faveur de l'application de la Convention. Ceci concerne notamment l'activité sur le réseau écologique alpin, couronnée à la Conférence alpine par la nomination d'une nouvelle région pilote pour la connectivité écologique, la région du Parc national du Triglav, transfrontalière avec la région pilote des Préalpes juliennes italiennes.

*ALPARC a contribué à mettre en contact l'initiative « We are Alps » de la Convention alpine avec le Parc national du Stelvio, couronnée par la rencontre au col du Stelvio de la délégation du Secrétariat permanent et du directeur du Parc national du Stelvio, Dott. Wolfgang PLATTER, vice-président du réseau ALPARC. À l'occasion de la visite, un workshop sur le thème de l'agriculture familiale, ainsi que la visite de producteurs locaux étaient à l'ordre du jour.*



le groupe « We are Alps » au col du Stelvio ©Convention alpine - Hannes Schlosser

# → Communication et services aux espaces protégés

## Le site internet ALPARC et celui du Mémorial Danilo Re ont fait peau neuve

Le site officiel d'ALPARC et le site dédié au Mémorial Danilo Re ont bénéficié d'une refonte complète. Cela pour offrir à tous les utilisateurs une information mieux structurée et plus lisible, tout en valorisant les activités des espaces protégés alpins et celles du réseau.

**Attention** : dans le site ALPARC, certaines rubriques sont encore en cours d'actualisation et toutes vos contributions ou remarques sont les bienvenues.



## ALPARC sur Facebook et Twitter

Afin d'améliorer la communication au sein du réseau ALPARC, une page Facebook ALPARC et un compte Twitter ont été activés cette année. Avec cet outil, nous souhaitons contribuer à renforcer et à dynamiser les liens et la communication entre les espaces protégés alpins, les membres et nos partenaires. Pour tout savoir sur nos dernières activités, être à jour sur ce qu'il se passe dans les Alpes, suivez-nous sur nos réseaux sociaux. Mettez « j'aime » sur notre page Facebook, tweetez, partagez et laissez vos commentaires pour être une fois de plus en lien et travailler ensemble pour les Alpes.



[twitter.com/alparc\\_info](https://twitter.com/alparc_info)

[facebook.com/Alparcnetwork](https://facebook.com/Alparcnetwork)

## Cartographie des espaces protégés alpins

L'actualisation de la carte ALPARC des espaces protégés alpins est fait en permanence : l'édition la plus récente est publiée sur le site Internet et sur la page 14 de cette publication.

Merci de nous indiquer tout changement concernant votre espace protégé.

Vous pouvez à tout moment télécharger les dernières cartes publiées par ALPARC à ce lien : [www.alparc.org/fr/resources/cartotheque](http://www.alparc.org/fr/resources/cartotheque)



## Lancement de l'Extranet ALPARC

Pour répondre aux besoins de nos divers groupes de travail et faciliter la coordination des projets, nous avons développé un espace de travail collaboratif en ligne « ALPARC extranet ». Pour commencer, il offre depuis fin 2014 une plateforme collaborative dédiée aux travaux du groupe « Education à l'environnement montagnard ».

Cet outil online créé pour favoriser le travail à distance sur les projets communs mais aussi l'échange d'idées, de ressources et de bonnes pratiques sera ensuite également mis à disposition d'autres groupes de travail thématiques au sein d'ALPARC.



[www.alparc.org](http://www.alparc.org)

[www.alparc.org/danilore](http://www.alparc.org/danilore)

[www.alparc.org/extranet](http://www.alparc.org/extranet)

## ALPARC répond à des requêtes diverses

Parmi la multitude de tâches d'ALPARC figure la réaction aux requêtes les plus diverses, à condition qu'elles soient pertinentes à l'échelle alpine. Il s'agit bien sûr de l'envoi de nos publications aux personnes ou organismes désireux d'apporter un plus international à leurs travaux ou projets en cours. Il s'agit aussi de relayer les informations sur les manifestations, concours, offres, conférences etc. des parcs membres à un plus grand public alpin, comme par exemple l'ouverture du concours international «FOTOGRAFARE IL PARCO», co-organisé par les parcs nationaux du Stelvio, Gran Paradiso, Abruzzes, Latium et Molise et de la Vanoise, en collaboration avec Swaroski Optik Italia, pour ne donner qu'un exemple de coopération transfrontalière alpine. De nombreux étudiants nous demandent les actes ou dossiers du Réseau alpin ; divers organismes partenaires demandent des contacts dans d'autres pays alpins pour documenter leurs articles respectifs ; notre assistance linguistique est aussi toujours la bienvenue. L'objet le plus demandé est et reste la cartographie des espaces protégés alpins.

Au mois de juillet, un amendement à la loi montagne française, visant à permettre l'utilisation de motoneiges pour le transport de personnes l'hiver en haute montagne à des fins touristiques est passé à l'Assemblée nationale. Cet amendement était à l'ordre du jour du Sénat pour validation. À la demande de plusieurs parcs membres, ALPARC a consulté des responsables juridiques et ses contacts dans les autres pays alpins, pour faire un constat sur les réglementations respectives en vigueur. Ce comparatif alpin, traduit en français à partir de textes de loi résumant la situation dans les autres pays alpins, a été fourni au ministère de l'environnement, pour permettre d'apporter des informations complémentaires alpines au débat. Nous remercions également le Secrétariat permanent de la Convention alpine pour son soutien juridique dans ce travail.



Reserve Naturelle Contamines-Montjoie, Geoffroy Garcel©ASTERS -FR

### Le Multivision en DVD et Blu-ray

Le Multivision « Pour les Alpes » a été produit aux formats DVD standard et Blu-ray.

Le Multivision est depuis sa création à la disposition gratuite de tous les espaces protégés alpins pour diffusion dans leurs centres de visiteurs et lors de leurs manifestations (fichiers haute-définition téléchargeables sur le site Internet après inscription).

Il est donc à présent disponible dans un format plus léger et pratique. N'hésitez pas à programmer des projections sur votre territoire, notamment dans votre programme d'animation estival.

Une création audiovisuelle collective, originale et unique.

Pour en savoir plus sur le Multivision, visitez le site Internet [multivision.alparc.org](http://multivision.alparc.org)

Pour tout renseignement : [multivision@alparc.org](mailto:multivision@alparc.org)



### Le Parc national Suisse centenaire

En 2014, le Parc national Suisse a fêté un siècle d'existence. Il s'agit du plus ancien parc national des Alpes. Le 1er août 1914, les pionniers du parc créèrent ainsi une oasis de vie sauvage unique dans laquelle l'évolution naturelle peut encore aujourd'hui suivre son cours sans aucune intervention humaine.

ALPARC était présent le 1er août 2014 à Zernez lors de la grande fête de commémoration, avec un stand de présentation du réseau. A cette occasion, ALPARC a offert au parc des cartes postales «100 ans» créées spécialement pour l'événement.





## Favoriser l'échange d'expériences à l'international

Cela fait maintenant 10 ans qu'ALPARC travaille sur la thématique de la connectivité écologique, avec comme objectif l'application de l'article 12 du protocole Protection de la nature de la Convention alpine, qui vise la mise en œuvre d'un réseau écologique alpin. Depuis, différents projets, initiatives et actions ont permis d'arriver à des premières réalisations concrètes sur le terrain. ALPARC favorise également l'échange international dans ce domaine, notamment en proposant régulièrement des sorties de terrain lors des manifestations sur cette thématique.

Ainsi, une sortie de terrain grand public a été proposée dans le cadre de la conférence finale du projet européen GreenAlps à Chambéry. Elle a permis de présenter à un groupe international les diverses actions en faveur de la connectivité écologique menées par les partenaires du « Contrat corridor Bauges-Chartreuse » sur le secteur sud de Chambéry-Métropole : le passage à petits et moyens mammifères sous la RN 6 à St Jeoire-Prieuré, par exemple, ou les actions de restauration du marais du Bondeloge.

Les membres de la Plateforme Réseau écologique de la Convention alpine ont pu visiter quant à eux les résultats du projet « Couloirs de vie » du département de l'Isère, l'une des régions pilotes officielles de la Convention alpine pour la connectivité écologique. Une visite de terrain qui a contribué à concrétiser les discussions au sein de ce groupe de travail, et l'a encouragé à nommer une nouvelle région pilote dans l'espace frontalier entre la Slovénie et l'Italie : la région transfrontalière Prealpi Giulie-Triglav.



Parc régional Prealpi Giulie (Italie) et le Parc national du Triglav (Slovénie), reconnus comme région pilote transfrontalière pour la connectivité écologique, XIII Conférence Alpine ©ALPARC



## Représentation d'ALPARC dans les Alpes et en Europe en 2014

En plus des réunions du Conseil d'administration et de workshops thématiques, ALPARC a participé à un grand nombre d'autres rencontres dans les espaces protégés alpins tout au long de l'année 2014. Ces réunions de travail ont permis d'échanger et de renforcer une fois de plus les liens entre les gestionnaires des espaces protégés et le Réseau.

ALPARC a été présent lors des manifestations internationales organisées par la Convention alpine, tel le 56ème Comité Permanent de la Convention alpine (Brescia, Italie), le 57ème Comité Permanent de la Convention alpine et à la XIII Conférence Alpine (Turin, Italie). En plus, ALPARC a participé à d'autres conférences et meetings organisés dans les Alpes et au niveau européen, entre autres : la 7ème Rencontre régionale de la Montagne (Argentière, France, le 7 juillet 2014), la célébration des 100 ans du Parc National Suisse (Zernez, Suisse, 1 août 2014), et la présentation du programme Alpine Space (Salzburg, 21 et 22 octobre 2014).



## Coordination et développement de projets internationaux avec et pour les espaces protégés

### Développement régional conforme aux exigences paysagères et de la biodiversité

#### Programme prioritaire pour la promotion de l'innovation et des nouvelles tendances en matière de tourisme et de modes de vie alpins

En 2014 ALPARC a développé un nouveau projet en vue du lancement d'un programme de développement régional conçu pour les espaces protégés et les territoires concernés à l'échelle alpine, en collaboration avec les partenaires et les réseaux régionaux. Ce programme explore des nouveaux modèles de développement tenant compte des aspects liés à la biodiversité, au paysage et à l'identité culturelle régionale et offrant des possibilités de mise en œuvre selon un concept innovant.

À l'aide de régions pilotes, le projet vise à illustrer des modes de développement adaptés aux régions des vallées, des massifs montagneux et des espaces protégés, en élaborant des approches et des offres innovantes dans le domaine touristique et secteurs connexes, dans le respect de la durabilité des ressources et de la protection du paysage et de la biodiversité.

Bien qu'en principe, beaucoup d'espaces protégés ont la mission de promouvoir une approche intégrée au développement régional, les exemples de réussite ou de création d'une telle démarche sont très rares au niveau des Alpes.

Ce projet se concentre en particulier sur le développement rural et la qualité de vie des habitants des régions alpines en intervenant sur les nouveaux modes de développement, les aspects liés à l'évolution démographique et au marché du travail local et les corrélations avec les tendances de développement générales ou mondiales.

Le projet sera mis en œuvre en collaboration avec les principaux réseaux nationaux des espaces protégés, en particulier avec les parcs régionaux. Il servira également de base pour la réalisation d'autres actions du programme Espace alpin (INTERREG) et pourra ainsi en accroître l'efficacité à moyen terme. Le projet est soutenu par l'Office Fédéral suisse de l'environnement.

### Pour une politique environnementale plus performante dans les Alpes



De septembre 2013 à novembre 2014, ALPARC a été le chef de file du projet européen greenAlps, dont l'objectif était d'examiner l'efficacité des instruments de protection de la nature, du niveau européen au niveau communal, afin de stimuler un changement de gouvernance pour que la nature soit davantage prise en compte dans les politiques des pays alpins.

Ainsi, les 8 partenaires du projet ont développé une vision à long terme pour le maintien de la biodiversité dans les Alpes. Cela exige un aménagement du territoire qui reconnaisse la valeur intrinsèque de la nature, tout en valorisant les services que la nature rend aux hommes. Elle souligne l'importance des réseaux naturels et humains et des relations entre homme et nature, ainsi que la nécessité d'une coopération transsectorielle à tous les niveaux, du local au transnational.

Une étude de la politique européenne pour la préservation de la diversité biologique ainsi que l'analyse des principaux résultats de toute une série d'autres projets européens ont permis de formuler des recommandations politiques, ainsi que des recommandations destinées aux responsables du programme Espace Alpin afin d'améliorer l'impact de futurs projets pour la biodiversité. Ces résultats ont déjà pu être présentés lors de la conférence finale du projet à Chambéry (France) les 13 et 14 octobre 2014, mais également aux représentants officiels de la Plateforme Réseau écologique et du Comité permanent de la Convention alpine, ainsi qu'à différentes Directions générales de la Commission européenne à Bruxelles.

Nous vous invitons à approfondir les sujets présentés ci-dessus et à lire les autres publications disponibles sur le site greenAlps [www.greenalps-project.eu](http://www.greenalps-project.eu) et notamment la publication finale du projet disponible sous forme imprimée et numérique.



Partenaires du projet greenAlps à la conférence finale du projet, 13-14 Octobre 2014, Chambéry (FR)  
© Vetmeduni -Susanna Kautschitsch

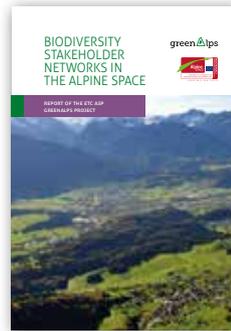


## Publications finales - résultats du projet greenAlps



### Final booklet

Connecting mountains, people, nature - Shaping the framework for an efficient European biodiversity policy for the Alps (disponible en anglais, version papier et pdf): Cette publication offre une vue d'ensemble sur les résultats du projet.



### Biodiversity Stakeholder Networks in the Alpine Space

(anglais, pdf): Cette publication propose une analyse des réseaux d'acteurs et des implications de ceux-ci dans les actions pour la conservation de la biodiversité.



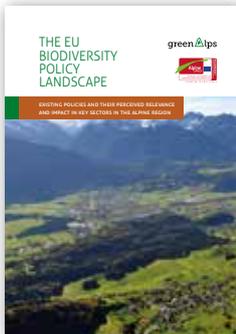
### Policy recommendations

Revendiquer pour la nature - recommandations politiques pour l'Espace Alpin (en cinq langues, version papier et pdf): La présente publication réunit des recommandations à l'attention des décideurs pour permettre de mettre en œuvre plus efficacement les politiques en matière de biodiversité.



### Common Strategic Framework 2014-2020 & Biodiversity

(anglais, pdf): Cette publication indique les possibilités de redistribution des financements pour la protection de la biodiversité dans les Alpes dans le Cadre stratégique commun 2014-2020 de l'UE.



### The EU Biodiversity Policy Landscape

Analyse des politiques environnementales existantes et leur importance et impact sur les principaux secteurs dans l'espace alpin (anglais, version papier et pdf): Cette publication identifie les principales politiques et programmes européens ayant un impact sur la biodiversité, leur mise en œuvre et d'éventuelles lacunes.



### Ten recommendations to the Alpine Space Programme

(anglais, pdf): le projet greenAlps propose dix recommandations distinctes aux responsables du programme Espace Alpin pour soutenir la mise en œuvre efficace de projets en faveur de la biodiversité.



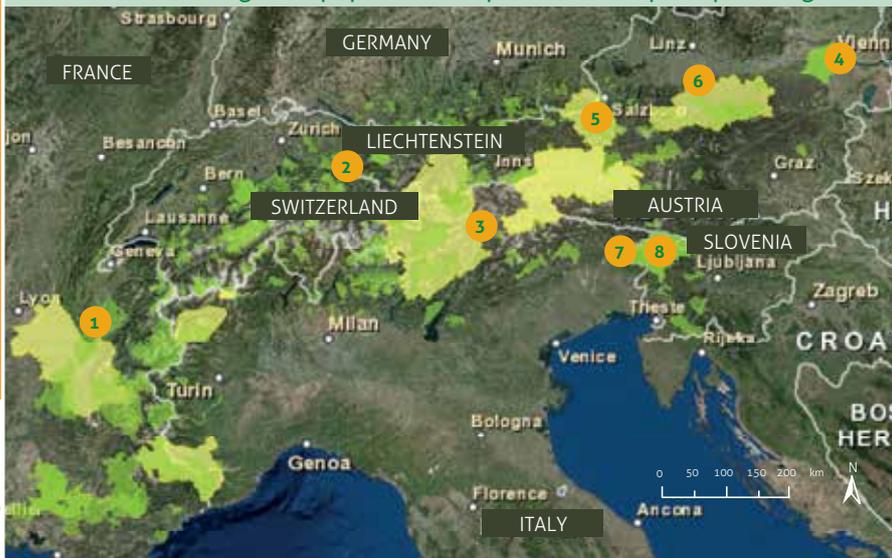
### JECAMI Guidelines

(anglais, pdf) guide pour l'utilisation de l'outil cartographique SIG Jecami qui permet de visualiser le potentiel d'un territoire défini concernant la connectivité écologique.



greenAlps

## greenAlps partners and pilot areas of Alpine Space Programme projects



- 1 Alpine Network of Protected Areas (ALPARC), France
  - 2 CIPRA International, Liechtenstein
  - 3 European Academy of Bolzano (EURAC), Italy
  - 4 Research Institute for Wildlife Ecology (FIWI), Austria
  - 5 Berchtesgaden National Park, Germany
  - 6 Kalkalpen National Park, Austria
  - 7 Prealpe Giulie Nature Park, Italy
  - 8 Bohinj Tourism / Triglav National Park region, Slovenia
- Pilot areas greenAlps and econnect  
 Alpine Protected Areas



## De gestionnaire à gestionnaire : renforcer les échanges thématiques

Renforcer les échanges thématiques entre les gestionnaires des espaces protégés, tel était l'un des objectifs du programme de travail ALPARC 2014-2015. C'est dans ce cadre que deux ateliers de travail ont été organisés cette année :



### 1 « L'impact du changement climatique sur la biodiversité alpine »

Les 10 et 11 septembre 2014, des gestionnaires d'espaces protégés et des chercheurs ont débattu du rôle des espaces protégés dans le suivi des effets du changement climatique sur la biodiversité alpine à Ceresole Reale, dans le Parc national du Grand Paradis.



Workshop "Monitoring biodiversity transformation to document climate change impacts in alpine protected areas", Ceresole Reale/PN Gran Paradiso©ALPARC

Les présentations ont clairement montré l'importance et la diversité du sujet du monitoring de la biodiversité en lien avec le processus du changement climatique. Les intervenants, tout comme les riches discussions, ont souligné l'importance de la coopération internationale dans ce domaine. Les espaces protégés y jouent un rôle particulier et peuvent servir de laboratoire pour ce type de recherches, car ils disposent de personnel qualifié pour les observations et les relevés, de bonnes infrastructures pour faciliter le monitoring et d'une garantie à long terme des placettes pour le suivi.

### 2 « Faune sauvage et habitats connectés »

Les participants à cet atelier ont pu entendre une douzaine de présentations de grande qualité sur la situation et la gestion de différentes espèces animales alpines. Lors de la deuxième partie de ce workshop, les gestionnaires présents ont pu expérimenter les nombreuses options que propose l'outil SIG JECAMI pour des questions liées à la gestion des espèces, et formuler dans le cadre de la discussion finale un certain nombre de recommandations pour la protection des espèces et l'amélioration de la connectivité écologique dans les Alpes. Cet atelier a donné une très bonne vue d'ensemble de la situation alpine en termes de connectivité, illustrée par quelques espèces, et a certainement contribué à renforcer encore plus l'implication des gestionnaires d'espaces protégés dans cette thématique pour les années à venir.



Remise du DVD multivision ALPARC au Secrétaire Général de la Convention alpine Markus Reiterer au Parc National Gesäuse, AT ©ALPARC



Peter Boye, Ministère de l'environnement Bavaois Parc National Gesäuse, AT ©ALPARC



Participants au Workshop «Faune sauvage et habitats connectés», 11-12 décembre 2014, Admont, Parc National Gesäuse, AU ©ALPARC



## Education à l'environnement montagnard - (re)connecter les jeunes et la nature

A l'ère de l'hyper-connectivité, l'homme n'a jamais été si peu connecté à la nature. Ce lien fondamental et ancestral est pourtant vital pour l'être humain.

L'un des défis actuels qui concerne tout particulièrement les espaces protégés, consiste justement à reconnecter l'homme à la nature, et plus spécifiquement à renforcer le lien des jeunes à la nature et à la montagne. Les espaces protégés sont par essence des lieux où (re)créer ce lien à la nature, de par la nature exceptionnelle et omniprésente et de par les moyens, compétences et connaissances disponibles. Une multitude d'actions menées par les parcs et réserves au niveau local contribuent déjà à pallier à ce « syndrome de manque de nature ». ALPARC s'engage auprès d'eux pour mener une réflexion et des actions collectives aussi à l'échelle alpine, permettant de mutualiser compétences, idées, et moyens.

### 2014 : développement de projets et rencontres du groupe de travail

Le groupe de travail d'ALPARC dédié à l'éducation à l'environnement montagnard est actif (voir l'article dédié au dernier workshop, ci-contre) et permet d'échanger pratiques et expériences, et surtout de développer des actions et projets en commun. Depuis plusieurs années maintenant, ALPARC collabore très étroitement dans ce cadre avec le REEMA, qui rassemble les espaces protégés des régions alpines françaises.

Outre l'organisation du workshop à Berchtesgaden en octobre, l'année 2014 a surtout permis de travailler au développement des idées de projets et à la recherche de financement ou la préparation aux appels à projets à venir (programmes européens Erasmus+ et Alpine Space notamment). Le groupe de travail peut également à présent s'appuyer sur un espace de travail collaboratif en ligne sur l'extranet ALPARC, développé par notre équipe à la fin de l'année 2014.

### 2015 : mise en œuvre de projets et perspectives

Les projets « incubés » en 2014 et qui devraient donc voir le jour à partir de 2015, sous réserve de financement et de participation suffisante des espaces protégés, sont les suivants :

- Les jeunes au sommet (Youth at the top) : événement collectif et simultané des espaces protégés pour amener les jeunes à la montagne, leur faisant expérimenter ou redécouvrir l'expérience d'un nuit en montagne sous une forme tout à fait originale et incluant un volet artistique participatif. Les membres du réseau seront consultés début 2015 sur leur volonté de participer à l'opération avec un ou plusieurs événements locaux le 16 juillet 2015 (date choisie collectivement par le groupe de travail).
- Les Alpes dans mon sac à dos (The Alps in my backpack) : outil pédagogique de terrain créé collectivement, imprimé sur toile, destiné à servir de support aux animations pédagogiques liées à la montagne ou à la protection des Alpes, en particulier en extérieur (facilement transportable). Les membres du réseau seront consultés début 2015 sur leur souhait d'en acquérir un ou plusieurs exemplaires.

Par ailleurs, nous travaillons au montage d'un projet européen de plus grande envergure, recouvrant différentes actions possibles dans les champs suivants : promotion de l'éco-volontariat des jeunes dans les espaces protégés, développement d'outils et ressources pédagogiques collectifs, projet culturel participatif par le biais de témoignages de jeunes alpins, coopération avec un réseau de lycées alpins en développement, etc.

### 2014 & 2015 : poursuite de la coopération avec CIPRA International

ALPARC a participé en 2014 au projet Youth Alpine Dialogue porté par CIPRA International dans le cadre du programme européen « Youth in action ». Les groupes de jeunes participants ont travaillé sur la thématique de la mobilité dans les Alpes cette année, et poursuivront leurs travaux en 2015 sur une deuxième thématique. Des vidéos seront publiées. Par ailleurs, ALPARC participe dans le cadre de ce projet à l'élaboration d'une plateforme web dédiée à la thématique « jeunes & montagne », et plus largement à l'éducation à l'environnement dans les Alpes. Un premier portail expérimental dédié aux jeunes devrait voir le jour à l'issue du projet en juillet 2015, et nous visons à plus long terme l'ouverture d'un portail complémentaire dédié aux professionnels sur cette plateforme alpine.



## Création et partage lors du Workshop sur l'éducation à l'environnement montagnard à Berchtesgaden

Du 21 au 23 octobre 2014 a eu lieu le 3ème Workshop international "Éducation à l'environnement montagnard dans les espaces protégés alpins" co-organisé par ALPARC et le REEMA (Réseau français d'éducation à la montagne alpine) avec le Parc National de Berchtesgaden (D). Andrea Heiss et son équipe du service Education à l'environnement ont accueilli les participants dans leur centre d'éducation et dans le récent centre d'information « Haus der Berge ».

Le groupe de travail a rassemblé une vingtaine de chargés d'éducation à l'environnement de différents espaces protégés alpins, venant d'Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Slovénie et Suisse. Les participants, qui pour beaucoup se connaissent déjà depuis longtemps au sein de ce groupe, se sont retrouvés avec plaisir pour échanger sur leurs pratiques et expériences, et pour travailler au développement d'actions et de projets en commun entre les espaces protégés, entre autres : la création d'un outil pédagogique commun de terrain, le développement d'un événement collectif des espaces protégés pour amener les jeunes à la montagne et d'autres projets pour les années à venir.

Des journées de travail et de découverte, avec en particulier une visite guidée du tout nouveau centre d'information « Haus der Berge » (la « Maison de la montagne » inaugurée en 2013) et du centre d'éducation du parc : un espace accueillant et écologique (bâtiment passif), adapté à l'accueil de groupes et de classes et à l'organisation d'animations pédagogiques surtout à destination des plus jeunes, basées notamment sur la découverte et l'apprentissage par l'expérience. Les participants ont d'ailleurs pu expérimenter quelques ateliers habituellement destinés aux enfants ! Les activités proposées dans le centre d'éducation sont largement complétées par des activités en extérieur.

Tout au long du workshop, il a en effet été souligné l'importance et la nécessité de renforcer le lien des jeunes à la nature et à la montagne, et aussi du rôle clé que jouent les espaces protégés dans la sensibilisation des jeunes à la protection de la nature. Une session du Workshop a été dédiée au partage d'expériences en ce qui concerne les activités adressées aux jeunes et aux enfants qui vivent dans les Alpes, dans le territoire des parcs ou dans les zones limitrophes et qui paradoxalement, souvent ne connaissent pas vraiment la montagne et « leur » parc.



Moments de partage pendant le 3ème Workshop "Éducation à l'environnement montagnard", 21-23 Octobre 2014, Berchtesgaden National Park

## ➔ Pourquoi ALPARC ?

ALPARC compte aujourd'hui comme membres environ la moitié des espaces protégés disposant de personnel propre de gestion. Ce réseau a été établi dès 1995 et s'est développé d'abord autour des thèmes dits classiques - gestion des espèces, promotion d'un tourisme durable, aspects scientifiques, communication envers le grand public - pour, par la suite, développer de plus en plus de démarches et initiatives innovantes permettant d'accompagner les gestionnaires d'espaces protégés dans les tâches actuelles, et souvent stratégiques à l'échelle alpine, de la protection de l'environnement. Toutefois, ALPARC a toujours gardé son volet de plateforme d'échange et de communication entre gestionnaires et experts de différents champs thématiques.

### Pour les espaces protégés

Avec son équipe de coordination multilingue et ses partenaires dans tous les espaces protégés, ALPARC permet aujourd'hui de développer et de réaliser des projets qu'un espace protégé ne pourrait pas réaliser seul, et ceci dans différents domaines

Réseau écologique, échanges et projets sur un développement régional de qualité, éducation à l'environnement à l'échelle alpine et outils de communication communs des espaces protégés alpins.

### Mise en réseau

ALPARC fait gagner du temps et des moyens en mutualisant les outils et en coordonnant des activités et projets communs. Le développement de projets innovateurs en fait partie :

Outils de communication communs comme la cartographie et représentation graphique commune des espaces protégés alpins, participation à de nouveaux concepts comme la stratégie macro-régionale, ou encore organisation d'événements d'échange d'expérience.

### Mise à disposition d'outils

ALPARC met à disposition une infrastructure concrète avec des services associés :

Banque de données, bulletins d'information, site Internet, mise en contact de partenaires, réponses aux requêtes diverses, aide à surmonter les barrières linguistiques.

### Coopération internationale

ALPARC représente les espaces protégés auprès des instances internationales et européennes (Convention alpine, programmes européens, projets et initiatives internationaux), et fait du lobbying en faveur du travail et de la mission des espaces protégés alpins :

Institutions européennes, gouvernements nationaux, Convention alpine

### Aide au financement

ALPARC génère des ressources financières au travers de projets et programmes européens ou par le biais de financements internationaux, afin d'accompagner les espaces protégés dans leurs projets internationaux et pour promouvoir leurs actions.

Programme Interreg, coopération avec la Convention alpine, Life, NATURA 2000, programmes de développement territoriaux, programme de communication et d'éducation à l'environnement

Mais avant tout, ALPARC favorise et soutient les échanges d'expériences et de savoir-faire entre gestionnaires, et contribue ainsi à la cohésion de la protection de la nature dans les Alpes et à un développement régional de qualité au travers de ses espaces protégés.



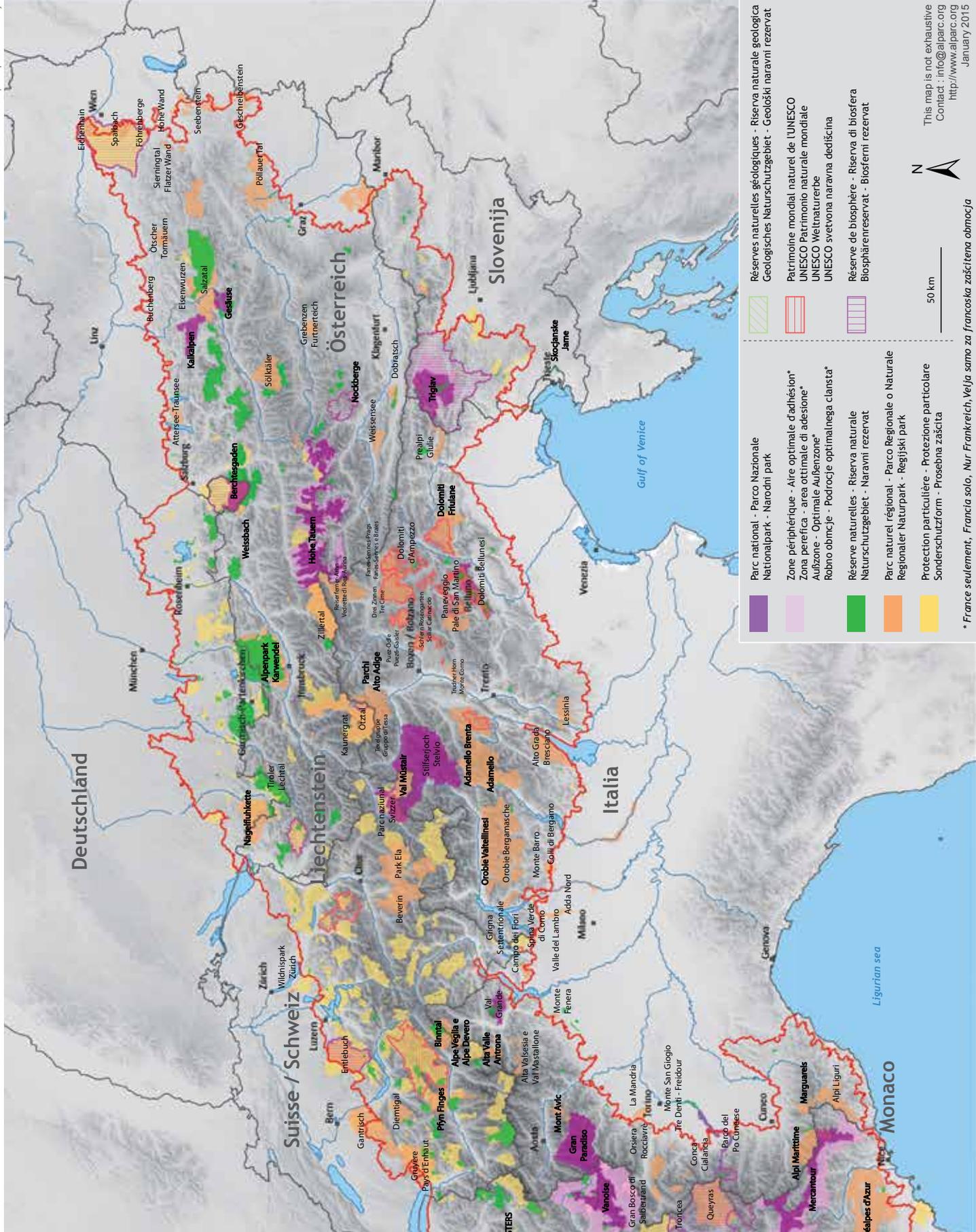
Chercheurs en marche pour le monitoring des papillons dans le Parc National Grand Paradis

# Grands espaces protégés des Alpes - Grandi aree protette delle Alpi Grossflächige Schutzgebiete der Alpen - Zavarovana območja z veliko površino v Alpah

- Zone d'application de la Convention Alpine  
Limite di applicazione della Convenzione delle Alpi  
Anwendungsgebiet der Alpenkonvention
- Območja izvajanja konvencije
- Limite d'Etat - Confine di Stato
- Staatsgrenze - Dražina meja
- Ville - Città - Stadt - Mesto
- Réseau hydrographique - Rete idrologica
- Gewässernetz - Vodotoki

Alparc members are in bold character on the map

Other following members



- Parc national - Parco Nazionale  
Nationalpark - Narodni park
- Zone périphérique - Aire optimale d'adhésion\*  
Zona periferica - area ottimale di adesione\*
- Aulzone - Optimalne Aulzone\*
- Robno območje - Področje optimalnega članstva\*
- Réserve naturelle - Riserva naturale  
Naturschutzgebiet - Naravni rezervat
- Parc naturel régional - Parco Regionale o Naturale  
Regionaler Naturpark - Regijski park
- Protection particulière - Protezione particolare  
Sonderschutzform - Posebna zaščita
- Réserves naturelles géologiques - Riserva naturale geologica  
Geologisches Naturschutzgebiet - Geološki naravni rezervat
- Patrimoine mondial naturel de l'UNESCO  
UNESCO Patrimonio naturale mondiale
- UNESCO Wetnaturerbe
- UNESCO svetovna naravna dediščina
- Réserve de biosphère - Riserva di biosfera  
Biosphärenreservat - Biosferni rezervat



\* France seulement, Francia solo, Nur Frankreich, Veleja samo za francoska zaščitena območja

This map is not exhaustive  
Contact: [info@alparc.org](mailto:info@alparc.org)  
<http://www.alparc.org>  
January 2018

## ➔ Perspectives et défis pour les années à venir

ALPARC a été depuis sa création précurseur pour de nombreux projets et tendances devenus parfois un « standard » alpin par la suite. Ainsi, ALPARC a lancé parmi les premiers, il y a maintenant 10 ans, la discussion autour d'un continuum écologique dans les Alpes. ALPARC a été aussi parmi les premières organisations alpines à développer des projets européens communs pour les espaces protégés, ou encore certains outils de communication à une échelle alpine comme le multivision ou la visite virtuelle des Alpes (ViViAlp). Avant tout, ALPARC a depuis toujours démontré, avec ses partenaires des espaces protégés, une volonté d'ouverture avec des visions à long terme.

Actuellement, nous sommes à nouveau à un moment charnière pour le développement et la gestion de l'espace alpin. À côté de l'accomplissement de ses missions centrales, ALPARC ne peut ignorer les grandes questions qui se posent sur l'avenir des Alpes. Ainsi, la grande discussion sur une stratégie macro-régionale alpine ne peut pas ne pas être perçue et entendue par les espaces protégés. D'autres sujets influencent également fortement la politique actuelle alpine, et avec elle les missions et moyens financiers et humains dont disposeront nos espaces protégés demain. ALPARC souhaite donc lancer une large discussion sur ces thèmes avec ses partenaires, pour définir des positionnements si possible communs des espaces protégés alpins.

Stratégie macro-régionale et Convention alpine : de nombreuses décisions sont prises à l'extérieur des Alpes, mais ont des impacts forts sur les régions alpines et les espaces protégés (statut de protection, projets d'infrastructures, fréquentation touristique, mobilité, gouvernance,...). ALPARC cherche avec ses partenaires des positionnements clairs par rapport à cette thématique. Les grands projets en cours ou en élaboration tiennent compte de cette situation macro-régionale.

ALPARC coopère depuis plus de 10 ans déjà avec les parcs des Carpates et du Danube. La Convention des Carpates et la Stratégie macro-régionale pour le Danube ont aussi des impacts sur les objectifs de protection et de développement de l'espace alpin. Les deux espaces géographiques disposent chacun d'un réseau d'espaces protégés comparable à ALPARC : il convient de redéfinir les points de coopération pour les années à venir.

Certaines thématiques comme la mise en place d'un réseau écologique, l'une des missions centrales



Hans Lozza © Schweizerischer Nationalpark

d'ALPARC, ont montré le besoin d'interventions de médiation ou de conseil de la part des gestionnaires au-delà des frontières des parcs et réserves. Il convient de proposer des formats d'intervention adéquats pour permettre une véritable mise en place de stratégies durables de protection de la nature. Il en est de même pour la question de la gouvernance des espaces protégés : un échange au niveau international sur cette question s'impose.

Les deux sujets les plus d'actualité et directement liés à la protection de l'environnement alpin concernent probablement la mise en valeur des services écosystémiques que nos espaces protégés fournissent, et les activités que nous pouvons réaliser pour contribuer plus fortement et plus directement à une adaptation au changement climatique et à une réduction des facteurs nuisibles pour le climat alpin.

Ces questions, dont beaucoup sont parues ou réapparues en 2014, feront l'objet d'un workshop « Alparc future » à la fin de l'année 2015 ou au début de l'année 2016.



# Organisation du réseau

## Membres du réseau

### France (13)

- Parc national de la Vanoise
- Parc national du Mercantour
- Parc national des Ecrins
- Parc naturel régional de Chartreuse
- Parc naturel régional du Massif des Bauges
- Parc naturel régional du Vercors
- Parc naturel régional du Verdon
- Parc naturel régional Préalpes d'Azur
- Asters - Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie :**
  - 1 Sixt-Passy
  - 2 Passy
  - 3 Contamines-Montjoie
  - 4 Massif des Aiguilles Rouges
  - 5 Delta de la Dranse
  - 6 Bout du Lac d'Annecy
  - 7 Roc de Chère
  - 8 Carlaveryon
  - 9 Vallon de Bérard
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Conservatoire Botanique National Alpin
- Région Rhône-Alpes
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Liechtenstein (1)

Amt für Naturparke\*

### Italy (11)

- Parco nazionale Gran Paradiso
- Parco nazionale dello Stelvio
- Parco delle Alpi Marittime
- Parco naturale Dolomiti Friulane
- Parco naturale Orobie Valtellinesi
- Parco naturale Prealpi Giulie
- Parco naturale Adamello Brenta
- Parco naturale Mont Avic
- Parco dell'Adamello
- Parco naturale del Marguareis\*
- Ente di Gestione delle Aree Protette dell'Ossola :\***
  - 1 Parco naturale Veglia e Devero
  - 2 Parco naturale Alta Valle Antrona
- Provincia Autonoma di Bolzano - Alto Adige / Autonome Provinz Bozen - Südtirol :\***
  - 3 Naturpark Puez-Geisler / Parco naturale Puez-Odle
  - 4 Naturpark Rieserferner-Ahrn / Parco naturale Vedrette di Ries-Aurina
  - 5 Naturpark Fanes-Sennes-Prags / Parco naturale Fand-Senes-Braies
  - 6 Naturpark Trudner Horn / Parco naturale Monte Corno
  - 7 Naturpark Texelgruppe / Parco naturale Gruppo di Tessag
  - 8 Naturpark Drei Zinnen / Parco naturale Tre Cime
  - 9 Naturpark Schlern-Rosengarten / Parco naturale Sciliar-Catinaccio

### Germany (2)

- Nationalpark Berchtesgaden
- Naturpark Nagelfluhkette

### Slovenia (3)

- Triglavski narodni park
- Park Škocjanske jame
- Logarska Dolina Krajinski Park\*

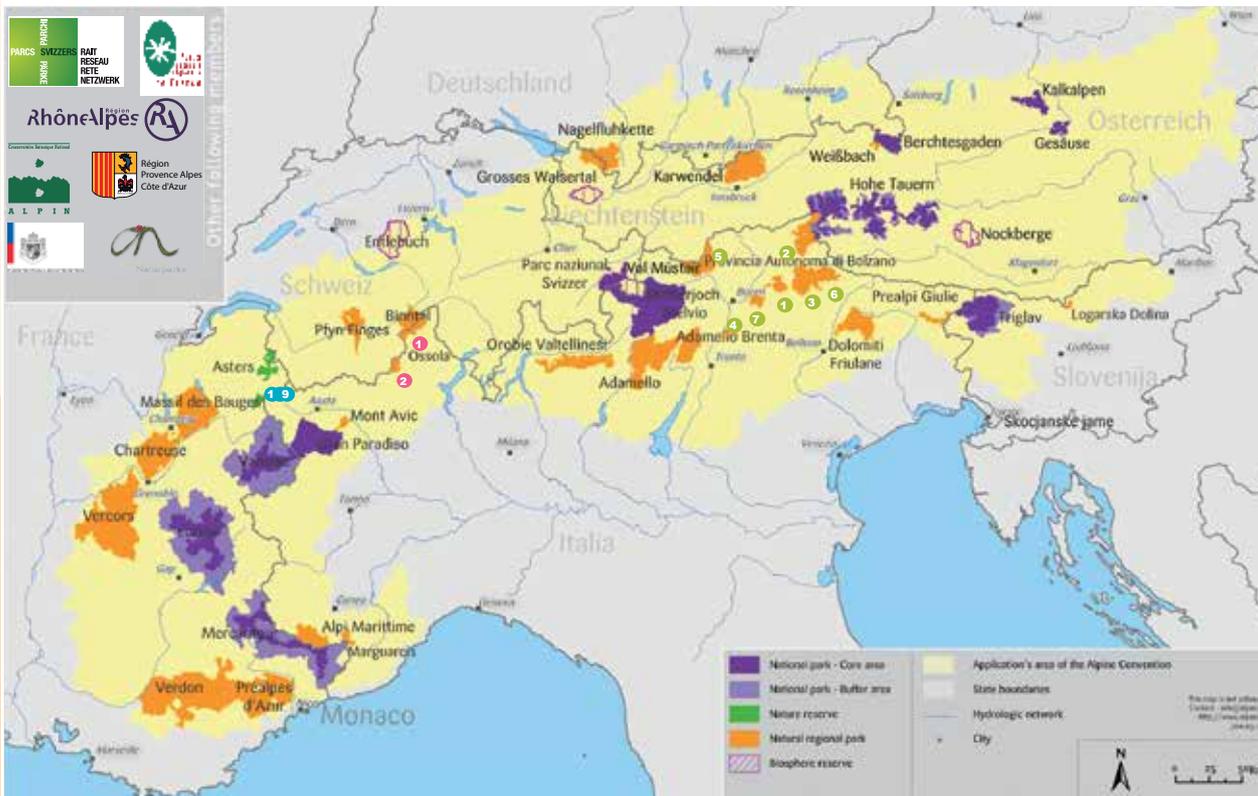
### Austria (8)

- Nationalpark Hohe Tauern
- Nationalpark Gesäuse
- Nationalpark Kalkalpen
- Biosphärenpark Nockberge
- Naturpark Weißbach
- Biosphärenpark Großes Walsertal
- Alpenpark Karwendel
- Verband der Naturparke Österreichs (Association of Austrian nature parks)

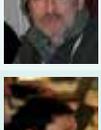
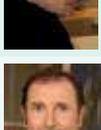
### Switzerland (6)

- Parc national Svizzer
- Parc régional Pfyn Finges
- Réserve de biosphère Entlebuch
- Biosfera Val Müstair
- Landschaftspark Binntal
- Réseau des parcs suisses (Swiss network of parks)

\*Nouveaux membres



## Conseil d'administration

 <p><b>Président</b> <b>Michael Vogel</b> Directeur du Parc national de Berchtesgaden <b>Allemagne</b></p>	 <p><b>Vice-Président</b> <b>Alain Brandeis</b> Directeur du Parc national du Mercantour <b>France</b></p>
 <p><b>Vice-Président</b> <b>Wolfgang Platter</b> Directeur du Parc national du Stelvio <b>Italie</b></p>	 <p><b>Trésorier</b> <b>Andreas Weissen</b> Responsable de la coopération transfrontalière / Parc Naturel Binntal <b>Suisse</b></p>
 <p><b>Secrétaire Général</b> <b>Martin Šolar</b> Parc national du Triglav <b>Slovénie</b></p>	 <p><b>Emmanuel Michau</b> Directeur du Parc national de la Vanoise <b>France</b></p>
 <p><b>Erich Mayrhofer</b> Directeur du Parc national Kalkalpen <b>Autriche</b></p>	 <p><b>Peter Rupitsch</b> Directeur du Parc national des Hohe Tauern/Kärnten <b>Autriche</b></p>
 <p><b>Christian Schwoehrer</b> Directeur d'ASTERS, les réserves naturelles de Haute-Savoie <b>France</b></p>	 <p><b>Artur Fatela</b> Directeur par interim du Parc naturel régional de la Chartreuse <b>France</b></p>
 <p><b>Laure Pumareda</b> Directrice du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur <b>France</b></p>	 <p><b>Peter Oggier</b> Directeur du Parc naturel Pfyn-Finges <b>Suisse</b></p>
 <p><b>Michele Ottino</b> Directeur du Parc national Gran Paradiso <b>Italie</b></p>	 <p><b>Claudio La Ragione</b> Directeur du Parc régional Orobie Valtellinesi <b>Italie</b></p>
 <p><b>Franz Handler</b> Directeur de la fédération des parcs naturels autrichiens <b>Autriche</b></p>	 <p><b>Andrea Beltrame</b> Président du Parc naturel Prealpi Giulie <b>Italie</b></p>
 <p><b>Marc Joanny</b> Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur <b>France</b></p>	 <p><b>Edouard Simonian</b> Conseil Régional Rhône-Alpes <b>France</b></p>
 <p><b>Valérie Davenet</b> Adjointe au Directeur Direction Environnement <b>Principauté de Monaco</b></p>	 <p><b>Helmut Kindle</b> Directeur Amt für Umwelt <b>Principauté du Liechtenstein</b></p>

## Equipe ALPARC

 <p><b>PLASSMANN Guido</b> Direction / Projets <i>Langues parlées : allemand, français, anglais</i></p>	 <p><b>KOHLER Yann</b> Projets / Biodiversité <i>Langues parlées : allemand, français, anglais, espagnol</i></p>
 <p><b>BIEDERMANN Renate</b> Assistante de direction <i>Langues parlées : allemand, français, anglais</i></p>	 <p><b>ARNEODO Letizia</b> Assistante Projets <i>Langues parlées : italien, français, anglais, espagnol</i></p>
 <p><b>STOECKEL Marie</b> Projets / Education à l'environnement, communication <i>Langues parlées : français, allemand, anglais</i></p>	

# Rapport gestion et finances : première année d'indépendance

L'association ALPARC a finalement pris son envol complet: le 1er janvier 2014 a été le départ d'une nouvelle raison sociale, mais aussi juridique pour la structure complète. Point important : le transfert des fonds du Secrétariat permanent à la nouvelle association s'est déroulé dans les meilleures conditions et les contrats de travail ont été transférés à la nouvelle association.

ALPARC a tenu sa première Assemblée générale ordinaire le 10 janvier 2014 à Pinzolo dans le Parc naturel d'Adamello Brenta (I) en présence de ses membres venus de tous les pays alpins. L'Assemblée générale a validé les rapports officiels du Président, du trésorier et du directeur pour 2013 et a validé le programme cadre d'ALPARC 2014-2019 ainsi que le programme de travail 2014.

ALPARC a accueilli son 40ème membre juste avant la dernière Assemblée générale : le Parc naturel de Binntal en Suisse. Dans le courant de l'année, le Parc naturel slovène Logarska Dolina, l'Ente di Gestione delle Aree Protette dell'Ossola, les sept Parcs naturels du Haut-Adige et, en ce début d'année 2015, la Principauté du Liechtenstein et le Parc naturel du Marguareis ont joint l'association.

La vie du réseau a été animée par deux réunions du Conseil d'administration, la première à Innsbruck, Autriche, les 16 et 17 mars 2014 sur invitation et dans les bureaux du Secrétariat permanent de la Convention alpine, et la deuxième à Sondrio / Italie, dans le cadre du

festival international du film, les 6 - 7 octobre 2014, sur invitation du Parc Orobie Valtellinesi.

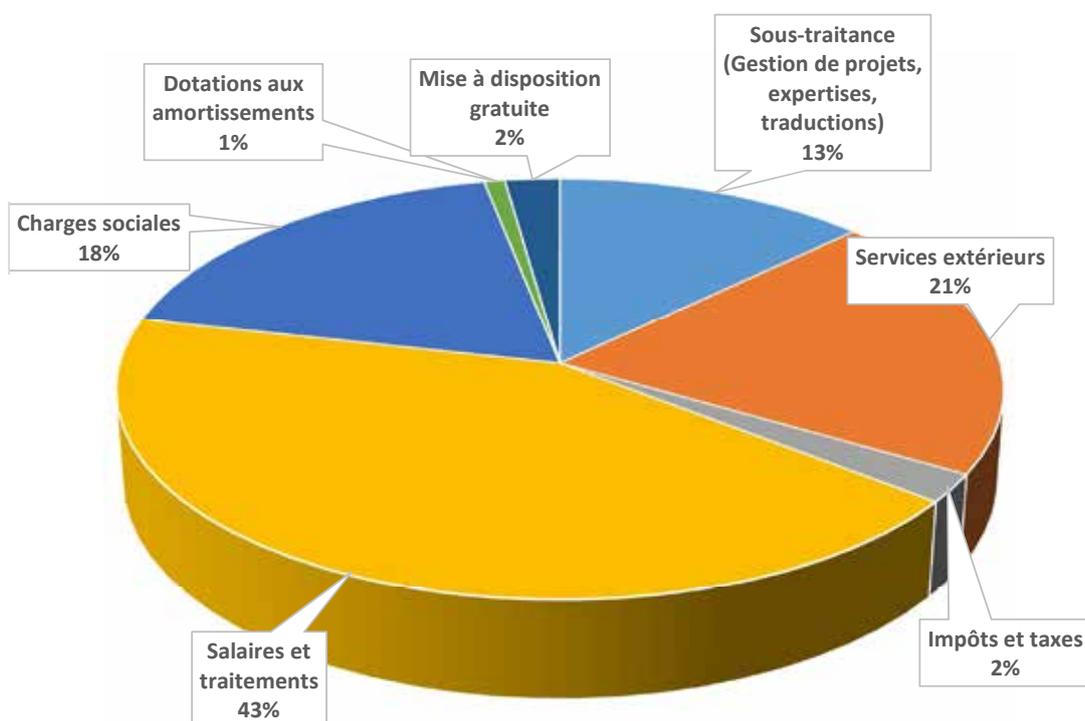
Le bureau, quant à lui, s'est réuni du 6 au 7 juin à Bormio, au siège du Parc national du Stelvio, ainsi que le 4 septembre 2014 à Munich.

Côté projets : ALPARC a continué son travail, commencé en 2013, en tant que chef de file du projet Espace Alpin « greenAlps », qui avait pour but de synthétiser les travaux déjà menés dans le cadre d'autres projets précédents, et de formuler des recommandations aux décideurs administratifs et politiques afin de rendre encore plus efficace la politique environnementale des Alpes, et notamment la protection de la biodiversité.

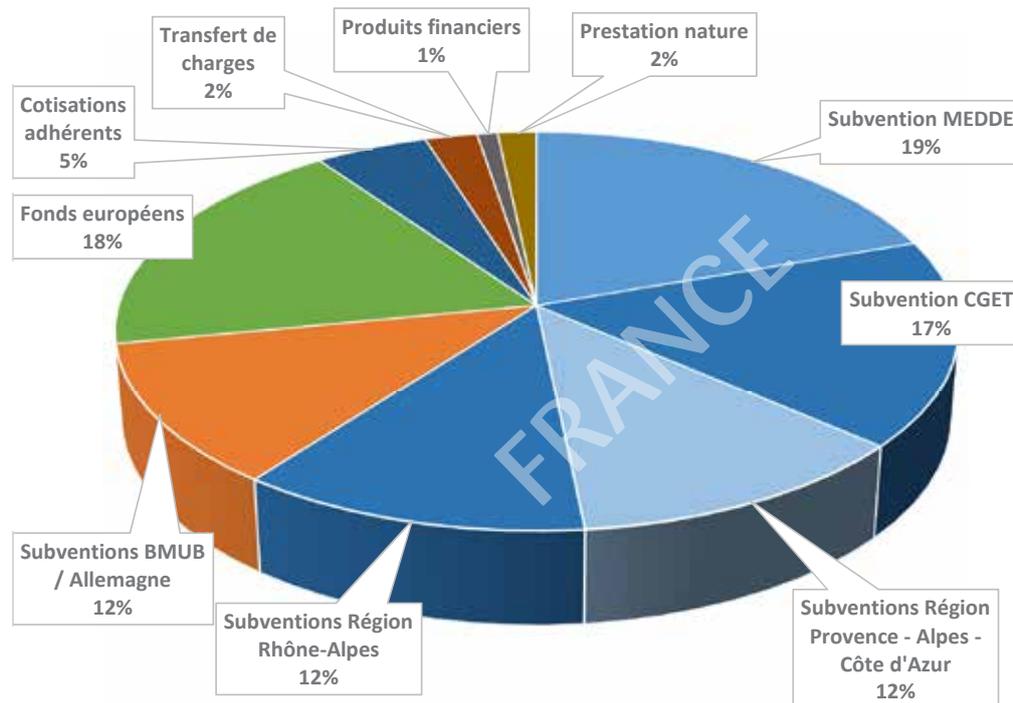
Les finances : l'année 2014 se termine avec un résultat financier positif, mais la prudence est de rigueur, vu l'incertitude des financements de l'État en 2015. Le transfert des fonds de la Task Force a permis la création de fonds divers nécessaires pour protéger le bon fonctionnement de l'association, et surtout pour assurer le fonds de roulement indispensable pour compenser le versement de plus en plus tardif des subventions des partenaires institutionnels, mais aussi des remboursements de l'Union européenne.

Les graphiques suivant illustrent l'état financier de l'association :

## Dépenses 2014



## ➔ Recettes 2014





## ALPARC - Réseau Alpin des Espaces Protégés

Maison des parcs et de la montagne  
256, rue de la République  
F-73000 CHAMBERY  
Tel. +33 . (0)4 79 26 55 00  
Fax. +33 . (0)4 79 26 55 01  
info@alparc.org

**Directeur de la publication :** Guido Plassmann

**Coordination :** Letizia Arneodo, Renate Biedermann

**Rédaction :** Unité opérationnelle ALPARC

**Traduction :** Alexandra Geese, Giacomo Cuva, Matevž Premelč

**Mise en page :** Graphimedia

**Illustrations :** Photothèque ALPARC

**Couverture :** Randonneurs regardant le Glacier de Gébroulaz et la Pointe de Méan Martin  
©Parc National de la Vanoise - Ludovic Imberdis

ISBN 979-10-94590-18-8

[www.alparc.org](http://www.alparc.org)



alpenkonvention · convention alpine  
convenzione delle alpi · alpska konvencija

